

**SUJET : ETABLISSEMENTS DE SANTE SOINS DE VILLE ARS MEDICO-SOCIAL
PATIENTS-USAGERS HOPITAL PREVENTION**

Lancement d'un appel à contributions sur l'innovation organisationnelle en santé

PARIS, 30 mars 2016 (APM) - Une association pour l'innovation organisationnelle en santé (AIOS), présidée par l'ancien directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, Christophe Jacquinet, a lancé des états généraux qui sont marqués par un appel aux contributions des professionnels de santé et des usagers.

L'AIOS a été créée en 2015 par Santéliance Conseil, cabinet fondé et dirigé par Christophe Jacquinet, Capgemini consulting, marque de conseil en stratégie et transformation du groupe Capgemini, et le cabinet conseil, Madis Phileo.

Mi-mars, l'association a ouvert les premiers états généraux de l'innovation organisationnelle en santé (Egios) qui dureront jusqu'à fin novembre et ont comme objectif de "mettre la lumière sur ce que les professionnels de santé et les usagers font de mieux dans notre système de santé (au sens très large du parcours des patients et des personnes dépendantes)", explique-t-elle dans un communiqué.

Elle précise qu'il s'agit ainsi d'"aider les professionnels de santé et les usagers à démontrer que l'innovation organisationnelle existe aussi, à côté de l'innovation technique et scientifique".

"Dans ce cadre, nous proposons aux professionnels de santé et aux usagers, et à leurs représentants, de déposer des contributions sur une [plateforme web](#)", explique Christophe Jacquinet, interrogé mercredi par l'APM.

Il s'agit de proposer des innovations "organisationnelles" qui ont été développées localement, de manière individuelle ou collective, et qui "reflètent l'envie des professionnels et des usagers de faire mieux fonctionner le système de santé dans les domaines de la prévention, du sanitaire ou du médico-social, avec des solutions concrètes", souligne-t-il.

"Notre objectif est de les identifier pour en faire profiter notre système et de les aider à les pérenniser", ajoute-t-il.

Il indique que les contributions peuvent être déposées jusqu'à "fin mai-début juin".

Elles seront ensuite examinées par un comité d'experts qui comprend 12 membres parmi lesquels des représentants d'institutions publiques (Haute autorité de santé -HAS-, Ecole des hautes études en santé publique -EHESP-, Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux -Anap-...). Figurent également deux représentants des associations d'usagers.

Plusieurs critères ont été définis pour retenir les actions les plus pertinentes, comme de pouvoir être généralisée, d'apporter du bien-être aux patients ou à ses proches, permettre un gain de santé et des gains économiques, précise Christophe Jacquinet.

Il faut aussi que la contribution porte sur une réalisation concrète et non pas sur une idée ou un projet, insiste-t-il.

L'association qu'il préside compte organiser une convention finale à Paris fin novembre, qui pourrait se tenir dans l'enceinte du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Les contributions qui auront été sélectionnées feront l'objet d'un affichage à cette occasion.

L'association compte ensuite publier un livre blanc de l'innovation organisationnelle.

(Tous les renseignements sur les Egios et les réponses à l'appel à contributions sont accessibles sur www.iosante.org)

san/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

SAN4O4UIC7 30/03/2016 12:56 POLSAN - ETABLISSEMENTS

©1989-2016 APM International.